

**Compte-rendu de la réunion entre
le préfet Xavier Pelletier délégué à la reconstruction et REN.
Le 17 mars 2021**

Présents :

Xavier Pelletier

Catherine Rainaud

Excusée :

Leonor Hunebelle

Durée de la réunion : environ ½ heure

Accueil/Présentation: environ 10 mn

- M. Pelletier remercie que REN vienne à lui. Ajoute qu'il a lu nos écrits et qu'il partage globalement notre point de vue.

- Présentation de l'association: ancienneté, objectifs (insisté sur qualité air/eau, préservation espaces naturels, maîtrise déchets) agrément et habilitation, participation aux instances (ScoT, Atmosud, PPE06), activité militante (tunnel, camions, décharges). Insisté sur les actions pour la révision du projet du tunnel du col de Tende et évoqué le recours pour pollution par les sulfates.

- Objet de la demande de réunion : avec les enjeux de la reconstruction après la crue, nous voulons intervenir en amont des décisions et pour cela être informés. Demande d'accès aux documents sur l'hydrologie, la géomorphologie en faisant référence au Tweets montrant des extraits produits par RTM. Demande d'accès aux réunions qui se tiennent sur la base de ces documents, y compris les travaux du SMIAGE.

Réponse de M. Pelletier sous forme d'une explication de la situation avec quelques brèves interventions de REN pour exemples ou commentaire: environ 15 mn

- Ce qui s'est passé dans les vallées est exceptionnel. Après la visite d'Emmanuel Macron il a rapidement été nommé ; en poste vers le 16 octobre. Son rôle est de coordonner les services administratifs et de faire le lien avec les maires. Il cette tâche à cœur qui lui demande beaucoup de temps.

- Tous les sujets sont imbriqués.

- La reconstruction doit se faire de façon exemplaire dans le respect du caractère unique de la vallée : nature et paysages. Donc tourisme et taille des infrastructures en conséquence (en faisant référence à ce qui a été dit en introduction : pas de E74 surdimensionnée); mais sans dire comment.

- La société civile doit être impliquée dans la reconstruction. Il y aura des réunions où on pourra s'exprimer, en commençant par le traumatisme des destructions, et où on pourra exposer les projets et faire des propositions. Tout le monde sera invité.

- Evoque le besoin de temps long : il a senti l'impatience des gens quand certains ont demandé l'intervention de l'armée. *Intervention de REN: une des raisons de la demande de la population de faire appel à l'armée est l'impression de cafouillage donnée par les maires qui ont voulu garder la main. Il aurait été utile d'avoir un spécialiste de la gestion de crise pour coordonner tous les secours.*

- Le tweet intitulé « réunion d'aide à la GEMAPI », avec les extraits d'un document RTM, a été mis en ligne pour montrer que les autorités travaillent sur les analyses des effets de la crue. *Intervention de REN : le maire de Fontan, a refusé de nous communiquer les documents et celui de Tende a éconduit des habitants impactés demandant où en étaient leur dossier.*

- Les études ne sont pas finies. Le PAC n'est pas publié. Donc ces études ne sont pas validées par la

préfecture et pas publiables. Les réunions avec les maires sont faites pour affiner les décisions concernant les bâtiments impactés. Un bâtiment peut être réparable, mais figurer dans une zone rouge, ou noire. De là découle le choix de le protéger et à quel prix. *Intervention de REN : notre objet n'est pas de défendre tel ou telle construction, mais de savoir comment on traitera les berges en traversée des villages.*

Fin de réunion :

- 25 minutes après le début de la réunion, un collaborateur toque à la porte et annonce que le préfet Gonzalez veut voir M. Pelletier de toute urgence. Ce sera long, il faut terminer l'entretien et conclure en 3 minutes. *Intervention de REN : Est-ce qu'on aura l'occasion de se revoir... oui bien sûr !*

Sur le pas de la porte M. Pelletier évoque son attachement au train. *Intervention de REN : c'est bien de parler du train, mais on n'y met pas les moyens: la région met royalement 7 M€, alors que le département met 5 M€ par mois sur la route.*

Conclusion :

Accueil cordial et flatteur. Mais on n'aura pas les documents demandés. Il faudra attendre la publication du PAC et espérer que l'invitation de la société civile ne soit pas conçue comme un défouloir ne donnant accès à aucune participation aux décisions.

L'entretien n'a pas permis de répondre à la question: si les choix de protéger ou pas certains bâtiments, et donc de traiter les berges, se font dans des réunions avec les maires, tout en gardant les études scientifiques cachées, quelle marge de manœuvre restera-t-il pour en discuter quand les documents seront publiés?

Nous n'avons pas pu aborder les autres sujets: route, train, urbanisme, déchets,